

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRAINES

Compte-rendu sommaire Séance du 6 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le six avril à 20h, le Conseil Municipal de la Commune d'AIRAINES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Albert NOBLESSE, Maire.

Etaient présents: M. Albert NOBLESSE, Maire, M. François ROUILLARD, M. Dominique BAILLEUL, Mme Paulette LOEUILLET, Mme Véronique CROISSET, M. Marcel LENEL, Adjoint, M. Daniel JOLY, Mme Laurence PADÉ, M. Hervé CAGNY, Mme Jacqueline QUILLET, M. Philippe POIREL, M. Thierry FORMET, M. Philippe DAMONNEVILLE, Mme Marie-Hélène BOIGNET, et Mme Karine BARTHEY, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés: Mme Déborah VAUDET qui donne pouvoir à M. François ROUILLARD, M. Jérémy LEROY qui donne pouvoir à Mme Laurence PADÉ et Mme Mélanie BLANCHARD qui donne pouvoir à Mme Paulette LOEUILLET.

Etait absente: Mme Peggy FLANDRE.

Secrétaire de séance: M. Marcel LENEL.



2017.04.01 : Budget Eau et Assainissement : Compte de Gestion 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, approuve le compte de gestion du trésorier municipal, Madame Valérie MOUREAUX-TASSILLY, pour l'exercice 2016.

2017.04.02 : Budget Eau et Assainissement : Compte Administratif 2016

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil Municipal, par 14 voix POUR (M. le Maire ne prenant pas part au vote), 0 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS (Mme BOIGNET, MM. DAMONNEVILLE et FORMET) adopte les chiffres du Compte Administratif 2016 établis comme suit :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés 31.12.2015	0,00	223 557,61	0,00	148 136,89	0,00	371 694,50
Résultats 2015 affectés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations exercice 2016	182 965,43	114 444,09	586 240,02	475 746,93	769 205,45	590 191,02
TOTAUX	182 965,43	338 001,70	586 240,02	623 883,82	769 205,45	961 885,52
Résultats clôture 31.12.2016	0,00	155 036,27	0,00	37 643,80	0,00	192 680,07
Restes à réaliser 31.12.2016	129 300,00	74 469,00	0,00	0,00	129 300,00	74 469,00
TOTAUX CUMULES	312 265,43	412 470,00	586 240,02	623 883,82	898 505,45	1 036 354,52
Résultats définitifs au 31.12.2016	0,00	100 205,27	0,00	37 643,80	0,00	137 849,07

2017.04.03 : Budget Eau et Assainissement : Affectation du Résultat 2016

Le Conseil Municipal décide à 18 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2016		
	Section d'investissement	Section d'exploitation
1) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	0,00 €	

Affectation Report en exploitation R002		37 643,80 €
----------------------------------------------------	--	--------------------

2017.04.04 : Budget Ville : Compte de Gestion 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, approuve le compte de gestion du trésorier municipal, Madame Valérie MOUREAUX-TASSILLY, pour l'exercice 2016.

2017.04.05 : Budget Ville : Compte Administratif 2016

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil Municipal, par 14 voix POUR (M. le Maire ne prenant pas part au vote), 3 voix CONTRE (*Mme BOIGNET, MM. DAMONNEVILLE et FORMET*) et 0 ABSTENTION adopte les chiffres du Compte Administratif 2016 établis comme suit :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés 31.12.2015	0,00	31 840,97	0,00	313 991,67	0,00	345 832,64
Résultats 2016 affectés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations exercice 2016	294 835,69	69 231,61	1 429 149,78	1 930 716,91	1 723 985,47	1 999 948,52
TOTAUX	294 835,69	101 072,58	1 429 149,78	2 244 708,58	1 723 985,47	2 345 781,16
Résultats clôture 31.12.2016	225 604,08	0,00	0,00	815 558,80	0,00	621 795,69
Restes à réaliser 31.12.2016	46 759,00	0,00	0,00	0,00	46 759,00	0,00
TOTAUX CUMULES	341 594,69	101 072,58	1 429 149,78	2 244 708,58	1 770 744,47	2 375 781,16
Résultats définitifs 31.12.2016	240 522,11	0,00	0,00	815 558,80	0,00	575 036,69

2017.04.06 : Budget Ville : Affectation du Résultat 2016

Le Conseil Municipal décide à 15 voix POUR, 3 voix CONTRE (*Mme BOIGNET, MM. DAMONNEVILLE et FORMET*), 3 ABSTENTIONS d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2016		
	Section d'investissement	Section de fonctionnement
1) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement)	240 522,11 €	
Affectation Report en fonctionnement R002		575 036,69 €

2017.04.07 : Somme Numérique – Convention relative à la dématérialisation des flux comptables

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION,

- **Approuve** la charte de fonctionnement annexée à la présente
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite charte
- **Déclare** que les crédits nécessaires seront ouverts au Budget Primitif 2017 (article 611 – contrats prestations de service)

2017.04.08 : SISCO d'Airaines – mise à disposition de la parcelle cadastrée section AC n°115 pour la réalisation d'un espace de jeux destiné aux enfants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION,

- Approuve la convention de mise à disposition d'une partie de la parcelle cadastrée section AC n°115, nouvellement désignée AC n°161, pour la réalisation d'un espace de jeux destiné aux enfants,

- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- Décide de consentir cette mise à disposition pour une durée de 9 années, renouvelable par tacite reconduction.

2017.04.09 : FDE 80 – occupation du domaine public communal dans le cadre de l’implantation des infrastructures de recharges de véhicules électriques et hybrides recharges

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION,

- Confirme le transfert de la compétence « IRVE : mise en place et organisation d’un service comprenant la création, l’entretien et l’exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » à la FDE 80 pour la mise en place d’un service, dont l’exploitation comprend l’achat d’électricité nécessaire à l’alimentation des infrastructures de charge,
- Approuve la convention passée avec la FDE 80 pour le financement de deux bornes de recharge et l’occupation du domaine public communal,
- S’engage à inscrire les dépenses correspondantes au budget principal et donne mandat à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues à la FDE 80.
- S’engage à verser à la Fédération les contributions dues en application de la convention.

2017.04.10 : Avis sur la demande d’autorisation unique présentée par la SARL Luynes Energie en vue d’exploiter d’un parc éolien comprenant onze aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes d’Airaines et Quesnoy-sur-Airaines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 17 voix POUR, 1 voix CONTRE (M. Jérémy LEROY) et 0 ABSTENTION,

- Formule un avis favorable sur le projet l’exploitation du parc éolien comprenant onze aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire des communes d’AIRAINES et QUESNOY-SUR-AIRAINES.

Le Maire,

Albert NOBLESSE

Compte rendu sommaire affiché le 12 avril 2017

